



# Bouillargues

en costières

## AVIS DE CONCESSION

### MARCHÉ DE CONCESSION DE SERVICES N°2025-01

---

### CONCESSION DE SERVICES POUR LA GESTION D'UNE FOURRIERE VEHICULES

---

#### I. POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie de Bouillargues  
Parc Municipal  
30230 BOUILLARGUES  
Tél : 04 34 39 58 60  
E-mail : [marchespublics@bouillargues.fr](mailto:marchespublics@bouillargues.fr)

#### II. OBJET DU MARCHÉ

##### II.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Concession de Services pour la gestion d'une fourrière véhicules

Référence : 2025-01

##### II.2) Classification CPV

Objet principal : 50118110

##### II.3) Allotissement

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

##### II.4) Lieux d'exécution

Commune de Bouillargues - 30 230  
Code NUTS : FRJ12

## II.5) Durée du marché

La concession est établie pour une durée de 3 ans à compter du 01 juillet 2025 au 30 juin 2028 inclus.

## II.6) Quantités-Etendue globale

Le présent avis pour objet de déléguer la gestion d'une fourrière de véhicules terrestres sur la totalité du territoire de la Commune de Bouillargues.

Le Déléguataire a pour mission l'exploitation et la gestion de la fourrière véhicules sur la commune de Bouillargues dans les conditions définies au contrat de concession de service public et au cahier des charges.

Ce service comprend l'enlèvement, le remorquage, le gardiennage, la gestion administrative, la restitution à leurs propriétaires, la remise pour aliénation au service des domaines des véhicules mis en fourrière.

La consistance précise de l'étendue des prestations à réaliser est décrite dans le cahier des charges.

## III. PROCÉDURE

### III.1) Type de procédure

Le contrat de concession est passé en application des articles R.3126-1 et suivants du code de la commande publique.

### III.2) Conditions de participation

Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation

### III.3) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (cf. Règlement de la Consultation) :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	50 points
<i>1.1-Moyens en personnel</i>	10%
<i>1.2-Moyens en matériel d'enlèvement</i>	10%
<i>1.3-Descriptif des installations de fourrière automobile</i>	5%
<i>1.4-Références et qualifications professionnelles</i>	10%
<i>1.4-Délai d'intervention et horaires de restitution</i>	10%
<i>1-5 Actions mises en œuvre en faveur du développement durable</i>	5%
2-Prix des prestations	50 points

### III.4) Validité des offres

120 jours

## IV- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être consulté et téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

## V. MODALITES DE TRANSMISSION ET DE RECEPTION DES OFFRES

La transmission des documents par voie électronique ne peut être réalisée qu'à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, il est précisé que l'heure limite indiquée correspond à la date de réception du dernier octet de l'enveloppe sur la plate-forme de dématérialisation.

## VI. RENSEIGNEMENTS

### Renseignements administratifs

Mairie de Bouillargues

Parc municipal

30 230 BOUILLARGUES

Mme CHOUNLAMOUNTRY Mékkala

04 66 20 67 37

[marchespublics@bouillargues.fr](mailto:marchespublics@bouillargues.fr)

## VII – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Nîmes

16, avenue Feuchères CS88010

30941 NIMES CEDEX 09

Tél. : 04 66 27 37 00

Courriel : [greffe.ta-nîmes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nîmes@juradm.fr)

Voies de recours : Voir les articles L551-1 et suivants du code de justice administrative

## VIII. Date limite de remise des offres :

**LUNDI 07 AVRIL 2025 A 11:00**

## IX. Date d'envoi du présent avis : 06/03/2025